



POURQUOI VOUS ENGAGER ?

SI VOUS ÊTES UN AGRICULTEUR

En adhérant à l'association Bocage d'Avenir :

- vous êtes **rémunéré** pour l'entretien et la valorisation de vos haies
- vous vous inscrivez dans un plan de gestion durable des haies et bénéficiez de l'**accompagnement** qui y est lié
- vous participez à la **préservation du Bocage** sur le Pays de Pouzauges
- vous vous associez au développement de la **filière bois local** sur le Pays de Pouzauges.

“ Devenir partenaire de Bocage d'Avenir, c'est agir **concrètement** et **collectivement**.

Tous **CONCERNÉS**, TOUS **ACTEURS** ! ”

Pour tout renseignement :

Association Bocage d'Avenir
Maison de l'Intercommunalité
La Fournière,
85700 Pouzauges
Tél : 02 51 57 14 23

Mail : bocagedavenir@paysdepouzauges.fr

Membres fondateurs :



DEVENEZ PARTENAIRE DE BOCAGE D'AVENIR !

Participez à la préservation des **paysages** du Pays de Pouzauges
Soutenez l'**agriculture** locale



QU'EST-CE QUE BOCAGE D'AVENIR ?

Bocage d'Avenir est une association loi 1901 **reconnue d'intérêt général**. Elle a été créée à l'initiative de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, en partenariat avec les agriculteurs, entreprises, associations et citoyens.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Le Bocage, l'arbre et la haie sont un **patrimoine commun**. Non seulement, ils assurent un cadre de vie de qualité par le paysage, mais ils cochent toutes les cases liées aux **enjeux environnementaux** :

- biodiversité
- qualité de l'eau
- captage du carbone
- lutte contre l'érosion
- production de bois

Le Bocage est une des solutions pour notre avenir. L'association Bocage d'Avenir a pour objectif principal la **collecte de fonds privés** auprès des acteurs du territoire. Les fonds vont financer des exploitations agricoles qui s'engagent dans un **plan de gestion durable des haies***.

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Aux **agriculteurs, entreprises, particuliers, associations** du Pays de Pouzauges qui souhaitent s'engager dans la préservation du Bocage.

* Suivi assuré par un spécialiste du bocage et financé par la Communauté de communes.



POURQUOI FAIRE UN DON ?

SI VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, UNE ASSOCIATION OU UN PARTICULIER

En faisant un don à l'association Bocage d'Avenir :

- vous financez le **développement** et l'**entretien** de haies bocagères par des agriculteurs du territoire
- vous contribuez au renforcement du **maillage bocager** et à la préservation des paysages
- vous valorisez le **travail des exploitants** agricoles du Pays de Pouzauges
- vous contribuez à la **filière bois local** du Pays de Pouzauges.

En outre, l'association étant reconnue d'intérêt général, vous avez la possibilité de **défisicaliser**. Un reçu fiscal vous sera fourni par la plateforme de dons sur demande.

COMMENT CONTRIBUER ?

Dons possibles en ligne sur les plateformes de nos partenaires : **Hello Asso Bocage d'Avenir** (Crédit Mutuel) et **Yapla Bocage d'Avenir** (Crédit Agricole), ou **par chèque** à l'ordre de Bocage d'Avenir, adressé à la Communauté de Communes.

QUE VOUS SOYEZ ENTREPRISE, ASSOCIATION OU PARTICULIER

Un don de **30 €** (soit un coût réel de 10 € si défiscalisation) permet l'entretien de l'équivalent de **100 m** de haies.

Contribution	Après défiscalisation
50€	16,7€
100€	33,3€



Le renforcement du Bocage est un travail de longue haleine. L'association Bocage d'Avenir vous suggère un **engagement pour 5 ans**.